

**Assemblée Générale
de la Communauté de Communes
du Pays d'Huriel
Mardi 11 avril 2017**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs MARTIN P., DESSALLES N., DUBREUIL A., BRODIN G., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., ABRANOWITCH S., PENAUD J.P., PICARELLI V., VENUAT J., CHABROL J.E., GALLEAZZI J., MAUGENEST G., VALLET F., MARTIN J.P., DUMONTET B., DUBREUIL J.C., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., BEAUFILS W., JACQUOT C., PETIT E., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : COULANJON J. (pouvoir à JP PENAUD), DEVAUX L., DAUGERON D. (pouvoir à JM DUMONTET), JANNOT C. (pouvoir à F. VALLET), LHOPITEAU A., MERVAUX M.P. (pouvoir à JC DUBREUIL), PHILIPPON A.,

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2016
- ✓ Vote du budget principal 2017 et des budgets annexes
- ✓ Vote des taxes directes
- ✓ Vote des taxes d'ordures ménagères
- ✓ Condition du prêt du véhicule 8 places de la Communauté de Communes au Centre Social
- ✓ Aide à l'investissement : demande de Florine Papon
- ✓ Point sur les Maisons de Santé
- ✓ Point sur l'atelier d'Huriel
- ✓ Approbation de principe du projet d'agrandissement de l'Auberge de Mesples
- ✓ Point sur le Contrat Ambition Région et validation des projets
- ✓ Recrutement saisonnier pour la mise en place du programme Anim'été
- ✓ Création d'une régie de recettes pour les hébergements touristiques
- ✓ Questions diverses

Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion

Après une présentation de ces comptes par Madame ROMAINE, Trésorière, ils sont adoptés à l'unanimité des participants.

Vote du Budget Principal 2017 et des budgets annexes

Les budgets présentés sont légèrement différents des budgets adressés aux conseillers communautaires car les dotations définitives ont été mises en ligne la veille et ont donc été intégrées dans le budget.

Les tableaux suivants sont présentés :

- Affectation des résultats

	<i>Résultats</i>		Affectation des résultats		
	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	Fonctionnement	Investissement	Besoin de financement
Atelier Chazemais	3 066,15 €	- 3 043,45 €	22,70 €	- 3 043,45 €	3 043,45 €
Atelier de découpe	7 553,87 €	14 940,81 €	7 553,87 €	14 940,81 €	0 €
Atelier Rambaud	12 953,75 €	39 813,73 €	12 953,75 €	39 813,73 €	0 €
Atelier ferronnerie	4 200 €	- 7 596 €	0 €	- 7 596 €	4 200 €
Espace Mosaïque	63 135,23 €	- 7 553,09 €	55 582,14 €	- 7 553,09 €	7 553,09 €
Gîte handicap	- 98,25 €	- 242 861,95 €	- 98,25 €	- 242 861,95 €	0 €

	<i>Résultats</i>		Affectation des résultats		
	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	Fonctionnement	Investissement	Besoin de financement
Hôtel d'entreprises	21 126,20 €	10 106,11 €	21 126,20 €	10 106,11 €	0 €
Logement St Sauvier	8 979,69 €	- 2 611,95 €	6 367,74 €	- 2 611,95 €	2 611,95 €
Maisons de santé	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Rue des arts	5 470,45 €	- 16 507,50 € <i>(RAR : exc 62 007 €)</i>	5 470,45 €	- 16 507,50 €	0 €
Zone artisanale	7 962,20 €	16 323,51 €	7 962,20 €	16 323,51 €	0 €
Zone de Souvol	13,26 €	1 001,42 €	13,26 €	1 001,42 €	0 €
Budget principal	210 974,90 €	85 865,74 €	210 974,90 €	85 865,74 €	0 €

- Budget Principal : vue d'ensemble

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 198 030 €	280 054 €
Dépenses	2 198 030 €	280 054 €

- Budget Principal : dépenses de fonctionnement

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
011 – Charges à caractères générales	373 784 €	371 516 €
012 – Charges de personnel	475 479 €	478 919 €
014 – Atténuations de produits	975 311 €	984 478 €
65 – Autres charges de gestion courante	169 023 €	161 198 €
66 – Charges financières	13 336 €	11 230 €
67 – Charges exceptionnelles		
023 – Virement à la section d'investissement	40 039 €	49 913 €
040 – Dotations amortissements	110 208 €	140 776 €
TOTAL DEPENSES	2 157 180 €	2 198 030 €

- Budget Principal : recettes de fonctionnement

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
013 – Atténuations de charges	47 000 €	60 000 €
70 – Produits des services, domaines et ventes	121 000 €	121 300 €
73 – Impôts et taxes	1 464 917 €	1 436 035 €
74 – Dotations, subventions, participations	237 324 €	319 721 €
75 – Autres produits de gestion courante	49 000 €	50 000 €
77 – Produits exceptionnels	4 843 €	-
042 – Travaux en régie	-	-
002 – Résultat reporté	233 096 €	210 974 €
TOTAL RECETTES	2 157 180 €	2 198 030 €

- Investissement

001 – Solde d'exécution positif reporté

85 865 €

	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
	<i>RAR 2016</i>	<i>Prop. nouvelles</i>	<i>RAR 2016</i>	<i>Prop. nouvelles</i>
Ecogite Mesples	-	30 000 €	-	-
Matériel service environnement	2 500 €	-	-	-
Matériels divers		6 000 €	-	-
Immobilier	-	136 116 €	-	-
Point Info Tourisme	-	-	7 196 €	- 7 196 €
Baignade biologique	-	40 800 €	-	-
<u>Autres opérations</u>				
- Fonds de concours / d'invest.		8 000 €		-
- Subv. aux budgets annexes		8 866 €		-
- Capital emprunts		47 472 €		-
- FCTVA		-		1 200 €
- Dépôt de garantie		300 €		300 €
- Prêt		-		2 000 €
021 – Virement section de fonct ^t		-		49 913 €
040 – Opérations d'ordre		-		140 776 €
TOTAL INVESTISSEMENT		280 054 €		280 054 €

- Budgets annexes

	Fonctionnement	Investissement
Atelier de Chazemais	6 440 €	12 160 €
Atelier de découpe	14 536 €	54 359 €
Atelier ferronnerie	2 700 €	160 302 €
Atelier Rambaud	12 953 €	39 813 €
Espace Mosaïque	79 817 €	15 420 €
Gîte handicap	22 661 €	265 485 €
Hôtel d'entreprises	48 223 €	22 314 €
Logement St Sauvier	6 467 €	5 270 €
Rue des arts	11 120 €	59 641 €
Zone artisanale Huriel	13 885 €	16 323 €
Zone de Souvol	25 383 €	27 414 €
<u>Maisons de santé</u>	2 500 €	1 357 231 €
- Huriel		1 110 751 €
- La Chapelaude		244 480 €

L'ensemble des budgets sont adoptés à l'unanimité. S'agissant du projet de bassin d'orage à Huriel, celui-ci n'a fait l'objet d'aucune inscription budgétaire dans l'attente d'une étude confirmant les sources du problème et les solutions à y apporter.

Vote des taxes directes

Le Conseil Communautaire décide de voter les taux de taxes suivants identiques à 2016 :

- Taxe d'habitation : 3,81 %
- Taxe foncière (bâti) : 2,51 %
- Taxe foncière (non bâti) : 5,81 %
- CFE : 27,56 %

Vote des taxes d'ordures ménagères

Le Conseil Communautaire valide les taux de taxes d'ordures ménagères suivants :

COMMUNES	2017	
	Produit attendu	Taux votés
1 - ARCHIGNAT	29 183	14,04
2 - CHAMBERAT	26 674	12,76
3 - CHAZEMAIS	43 860	13,77
4 - COURCAIS	28 157	12,29
5 - HURIEL	254 496	13,85
6 - LA CHAPELAUDE	83 414	11,50
7 - MESPLES	11 113	10,38
8 - ST DESIRE	37 338	10,16
9 - ST ELOY D'ALLIER	4 149	6,62
10 - ST MARTINIEN	53 491	14,47
11- ST PALAIS	14 378	8,29
12 - ST SAUVIER	30 665	11,07
13 - TREIGNAT	39 412	10,43
14 - VIPLAIX	25 775	9,39
	682 105	

Conditions de prêt du véhicule 8 places au Centre Social

Le Conseil Communautaire décide de prêter gratuitement le véhicule pour les besoins des communes, du Centre Social et de l'Espace Mosaïque.

Néanmoins, une convention devra être passée avec chaque emprunteur intégrant les éléments suivants :

- état des lieux du véhicule
- vérification par l'emprunteur de la validité du permis de conduire du chauffeur
- caution à hauteur de la franchise de l'assurance
- règlement par l'emprunteur des éventuelles amendes et perte de points
- prise en charge du carburant.

Aide à l'investissement

Le Président fait part de la demande de Florine PAPON qui tient un commerce d'optique à Huriel et qui souhaite développer la fabrication artisanale de montures de lunettes. Pour réaliser ce projet, elle a besoin de procéder à l'achat d'une machine spécifique d'un montant de 8 528 € HT. Elle sollicite donc une aide au titre du Fonds d'Investissement de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire décide d'attribuer à Madame PAPON une aide correspondant à 10 % de son projet, soit 852,80 €. Cette subvention lui permettra de solliciter les Fonds Européens.

Point sur les Maisons de Santé

Le Président a signé la promesse de vente des locaux du cabinet médical de La Chapelaude avec une condition suspensive concernant l'octroi des subventions.

Les deux projets de Maisons de Santé à Huriel et à La Chapelaude ont reçu un accord de principe au titre de la subvention DETR.

Point sur l'atelier d'Huriel

Le dallage a été réalisé récemment et il faut maintenant attendre le séchage. Les essais de portance ont été effectués et aucun problème n'a été détecté. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet.

Approbation de principe du projet d'agrandissement de l'auberge de Mesples

Le Conseil Communautaire, étant consulté pour avis sur ce dossier, se déclare favorable à ce projet qui consiste à utiliser le logement attenant pour agrandir la salle de restaurant.

Le coût du projet est de 36 342 € et l'aide départementale sera de 30 %, soit 10 902 €.

Point sur le Contrat Ambition Région

Le Conseil Communautaire valide l'inscription dans le Contrat Ambition Région des projets listés dans le tableau suivant :

Contrat Ambition Région: enveloppe 539 000€								
Maitre d'ouvrage	Opération	Coût total HT	Région	Département	Etat	Europe	Autres	Autofinancement
Com.Com	Plan d'eau Herculat	1 022 040,00	213 689,00	64 408,00	306 612,00	232 923,00		204 408,00
Huriel	Zone "médico-sociale	455 080,00	111 016,00	49 509,65	203 538,35			91 016,00
Huriel	Place de la Toque	576 475,00	115 295,00	172 942,00	172 942,00			115 295,00
La Chapelaude	Mise en valeur du pôle de services	402 100,00	99 000,00	120 630,00	81 050,00			101 420,00
Total		2 685 548,99	539 000,00	407 489,65	903 071,00			558 109,80

Recrutement saisonnier pour Anim'été

Le Conseil Communautaire accepte le recrutement de Madame Laetitia AUXIETRE du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017 pour la mise en place du programme Anim'été. Laetitia AUXIETRE a déjà effectué cette mission en 2016. Le coût de son embauche est de 3 074 €.

Création d'une régie de recettes pour les hébergements touristiques

Les deux personnes recrutées pour assurer l'accueil et l'entretien des hébergements touristiques reçoivent aujourd'hui des sommes d'argent des résidents en paiement de la taxe de séjour ou même des loyers pour les personnes arrivant à la dernière minute sans avoir signé au préalable le contrat.

Les services de la Trésorerie de Montluçon ne souhaitent plus que ces pratiques se prolongent et demandent la mise en place d'une régie de recettes pour encaisser ces sommes. Cette régie pourra disposer d'un titulaire et plusieurs suppléants. Un quittancier devra être mis à leur disposition.

Le Conseil Communautaire valide la mise en place de cette régie de recettes et va engager les démarches auprès du personnel pour leur proposer cette nouvelle mission.

Questions diverses

✓ Grange des Arts à Huriel

Le projet d'aménagement de la grange achetée à Huriel a fait l'objet d'une première étude des services de l'ATDA. Le coût estimatif est de 198 000 €. Ce projet sera revu ultérieurement.

✓ Education Nationale

Les services de l'Education Nationale ont repris contact avec la Communauté de Communes pour un nouveau rendez-vous du Comité Local Territoire Val de Cher et Pays d'Huriel. Une réunion sera organisée prochainement avec les maires, les Présidents de RPI et les deux inspecteurs de l'Education Nationale.

✓ Locaux professionnels

Aujourd'hui, la question des locaux disponibles pour l'accueil d'entreprises notamment sur la commune d'Huriel reste récurrente. Ainsi la Communauté de Communes a été saisie d'une demande d'un courtier en travaux mais elle n'est pas en mesure de proposer un local.

Au niveau des ateliers de la rue Jean de Brosse, un artisan bijoutier devrait prendre un local d'ici le mois de juillet.

✓ Groupement d'achats

Une réunion concernant la mise en place d'un groupement d'achat au niveau du territoire intercommunal aura lieu le mercredi 28 avril 2017 à 9 H 00 dans les locaux de la Communauté de Communes. Les participants devront se munir d'éléments concernant leur consommation en carburant, papier etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 18 mai 2017 à 18 H 00 à Chazemais.